

Conseil de Laboratoire  
Mardi 10 mars 2020

@@@@@@@

Compte-rendu

Présent·e·s :

Jacques de Maillard, Mathilde Darley

Claude Couture, Valérie Martin, Marie-Nicole Rigon

Renaud Epstein, Carole Gayet-Viaud, Fabien Jobard, Emmanuel Blanchard (jusqu'à 16h30), Nicolas Fischer (jusqu'à 16h15)

Bénédicte Laumond

René Lévy

Les représentants des doctorant·e·s ont signifié par email qu'ils ne souhaitent pas assister au Conseil, compte tenu des mobilisations en cours : ils se sont déclarés en grève des charges administratives.

Le Conseil de laboratoire s'est déroulé de 15h45 à 18h15.

Les points suivants ont été évoqués.

### **1. Chercheur·e·s associé·e·s**

La direction fait état des liens parfois distants des chercheur.e.s associé.e.s avec le CESDIP puisque certain·e·s d'entre eux n'avaient plus conscience au moment de l'élection du CdL d'être associé·e·s.

Bénédicte Laumond a entrepris de contacter les chercheur·e·s associé·e·s au laboratoire. Un nombre important de réponses lui est parvenu en peu de temps. S'exprime un attachement général à l'association au CESDIP, la volonté pour certain.e.s de s'engager dans la vie du laboratoire et la difficulté pour d'autres, notamment en raison de la distance, de le faire.

Diverses solutions sont évoquées pour ces dernier·e·s : une journée des chercheur·e·s associé·e·s, un suivi plus étroit des collègues encore en thèse, etc. La question des chercheur·e·s en CDD est évoquée plus précisément. Il est convenu de pouvoir confier une clé du laboratoire à celles et ceux qui en auraient la nécessité dans des conditions qui devront être discutées avec la direction et Claude.

### **2. L'encadrement doctoral**

La décision « irrévocable » (ses termes) d'Emilien Ormières de mettre fin à sa thèse (contrat ED UVSQ) a suscité un premier échange de vue (incomplet en l'absence des représentants des doctorant·e·s). La question posée est celle du déroulement de la

thèse (à la fois du point des doctorant.es et des encadrant.es). A cette fin, une note est en cours de rédaction qui, ajoutée à la Charte doctorale UVSQ que signent doctorant.e-s et encadrant.e-s, offrira des instruments pour un meilleur encadrement.

La mise en route plus précoce des comités de thèse, la formalisation de séminaires doctoraux (un séminaire est envisagé croisé UCP/UVSQ, en plus du séminaire Printemps/Cesdip, qui a fait ses preuves), un séminaire d'écriture propre aux doctorant.e-s, une fréquence plus élevée d'échanges entre les directeurs de thèse et les doctorants sont évoqués.

### **3. Projet à dix ans**

Un document, demandé par l'UCP, est en cours de rédaction, après circulation parmi les membres du CdL. Il a pour fin de justifier l'intégration du Cesdip dans la politique de recherche de l'UCP (qui mène des politiques de recherche sérieuses). *Le document est versé en annexe.*

A cette occasion, Renaud rappelle l'enjeu du Cesdip pour l'UCP, puisque c'est la seule UMR de sciences sociales de l'université. Il rappelle la volonté de l'UCP de « muscler » Sciences Po St-Germain-en-Laye, mouvement dans lequel nous devons nous inscrire.

### **4. Locaux du Cesdip**

La question des locaux du Cesdip s'impose à l'agenda, car le Ministère de la Justice estime que le loyer qu'il paye pour nos locaux actuels est trop élevé et que notre localisation est trop excentrée. Le Ministère souhaiterait nous loger dans l'un de ses bâtiments « parisiens » (Paris ou Aubervilliers) – rien de certain à ce stade, une réunion est fixée avec eux le 17 mars. La question est soulevée alors que, de son côté, la Mission de recherche Droit & Justice est également à la recherche de locaux.

Diverses options sont devant nous et sont travaillées :

- Locaux du Ministère Justice
- Locaux propres à des organismes périphériques du MJ, comme la Mission (GIP).
- Campus Condorcet (échanges en cours avec la présidence)
- Sciences Po St Germain.

Concernant cette dernière option, 3 éventualités :

- Intégration dans 250m<sup>2</sup> à la maison de la recherche (travaux 2021).
- Intégration dans la bibliothèque universitaire (travaux été 2020).
- Aménagement des combles (150m<sup>2</sup>)

Une échéance vis-à-vis de Sciences Po Saint-Germain est le 25 mars (point sur les travaux), le Cesdip doit donc le cas échéant déclarer son intérêt à Sciences Po SGL d'ici là.

Un point est partagé par l'ensemble des participants : l'épicentre du laboratoire est la bibliothèque / salle de séminaire et un partage du laboratoire en deux lieux est une solution à éviter.

## **5. Répartition des financements de mission**

De larges écarts d'attribution de frais de missions ont été constatés. Il sera fait état de la consommation de ce type de crédits par les membres du Cesdip, afin de préparer d'éventuelles décisions visant à assurer une meilleure transparence et une plus grande équité.

## **6. Festivités : 50 ans du Cesdip**

Fabien et Emmanuel sont en charge de l'organisation de ces festivités, avec un comité déjà constitué. Le grand amphi de l'ENM (180 places) est réservé au 17 septembre prochain (la salle ferme cependant à 20h). (Alternative possible : petit amphi, 54 places)

Des films seront réalisés pour cet anniversaire. Les prestations proposées par la DR04 via CNRS-Images sont hors de prix. Diverses autres solutions sont évoquées, notamment via Sciences Po SGL (Fabien prend contact), ou P. Piazza (qui avait mobilisé quelqu'un pour Criminocorpus), etc.